

Soyez les bienvenus au 16 rue de la Loi.

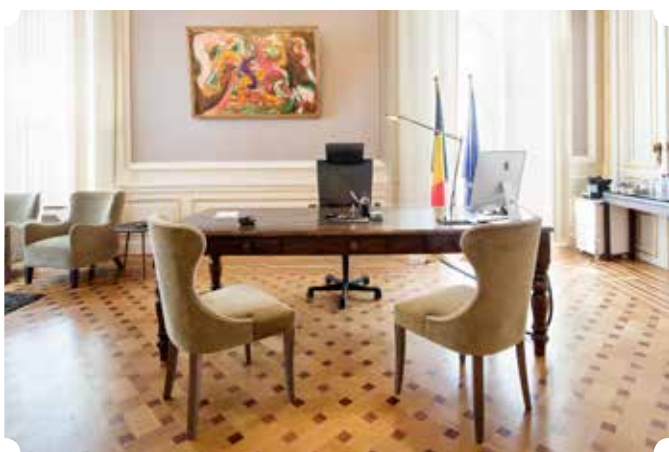
Dans ce bâtiment se prennent, chaque semaine, des décisions importantes qui influencent directement notre vie quotidienne. Que ce soit sur des dossiers internationaux, européens ou belges, tous les jours nous travaillons avec les différents ministres pour répondre aux défis actuels en matière d'emploi, de santé, de pension, de développement économique ou encore de sécurité.

Je suis très heureux de pouvoir vous ouvrir les portes de ces lieux qui ont connu tant d'évènements importants ayant forgé l'histoire politique de notre pays.

Etre Premier ministre, c'est avant tout être au service de l'ensemble de la population. Vous permettre de découvrir ces locaux, c'est une manière de démontrer que les institutions de notre pays appartiennent avant tout à l'ensemble de ses concitoyens.

Je vous souhaite une agréable visite.

Le Premier ministre



Le 16 rue de la Loi

Derrière la façade néo-classique du 16 rue de la Loi à Bruxelles cohabitent la cellule stratégique du Premier ministre, composée de ses conseillers politiques, et la Chancellerie, ses services administratifs.

L'entrée principale est bien connue du grand public : l'image du Premier ministre et des membres du gouvernement fédéral qui passent sous le porche du « 16 » est régulièrement diffusée dans les journaux télévisés lorsque les journalistes relatent l'actualité politique.

Le bâtiment, situé dans le quartier royal face au Parc de Bruxelles et à côté du Parlement fédéral, a été construit entre 1782 et 1784 selon un projet de l'architecte Louis Montoyer. Il sert tout d'abord de refuge à l'abbaye Sainte-Gertrude de Louvain avant d'héberger, entre autres, le ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni des Pays-Bas.

L'Etat belge achète le bâtiment en 1847 pour y abriter différents ministères. En septembre 1944, le Premier ministre Hubert Pierlot estime que le bâtiment du 18 rue de la Loi, jusqu'alors réservé aux services du Premier ministre, est trop exigu. Il décide dès lors de déménager dans le bâtiment du coin d'en face, au "16".

Depuis lors, le 16 rue de la Loi est le siège officiel du gouvernement belge. C'est dans ce bâtiment qu'ont lieu notamment les Conseils des ministres hebdomadaires ainsi que les conférences de presse du gouvernement.



La salle Lilas, dite salle de l'horloge

Le nom de cette salle fait référence au ruban lilas figurant au plafond. Cette salle a servi aux Conseils des ministres de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1960. Un nouvel espace a ensuite été aménagé au deuxième étage pour accueillir le Conseil. La salle Lilas servait alors pour les conférences de presse. A l'époque, les ministres s'installaient dos à la cheminée et les journalistes prenaient place de l'autre côté de la table. Aujourd'hui, la salle Lilas est utilisée pour des réunions ou l'accueil de certains hôtes.



SPF Chancellerie du Premier Ministre
16 rue de la Loi - 1000 Bruxelles



.be



L'ancienne salle du Conseil des ministres

L'ancienne salle du Conseil des ministres porte le lugubre surnom de "Cercueil" en référence à la forme de sa table. Construite à la fin des années 1960, cette salle offre de nombreuses places, ce qui était fort utile dans les années 1970, lorsque certains gouvernements se composaient de plus de 35 membres. Elle est toujours utilisée pour les réunions qui rassemblent de nombreux participants.



Le bureau du Premier ministre

Dans ce bureau, les Premiers ministres successifs ont reçu leurs collaborateurs, entretenus de nombreux contacts et étudié une grande quantité de dossiers importants. Chaque Premier ministre y a apporté sa touche personnelle de décoration.



La salle du Conseil des ministres

Inaugurée en novembre 2007 sous le Premier ministre Guy Verhofstadt dans les combles où étaient entreposées les archives, cette salle accueille aujourd'hui le Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres est l'un des principaux épicycles de la politique belge. Les membres du gouvernement y prennent des décisions de manière collégiale, sur la base d'un consensus et sont solidairement responsables des décisions prises. Les débats sont secrets. Toutefois, les décisions du Conseil des ministres font l'objet de communiqués de presse officiels.

La salle de presse, dite "le bunker"

Inaugurée en mai 1992 sous le Premier ministre Jean-Luc Dehaene, c'est dans cette salle que le gouvernement présente aux journalistes les décisions prises lors de la réunion du Conseil des ministres. Cette salle entièrement équipée est construite dans les sous-sols de la Chancellerie



Le 16 rue de la Loi vous ouvre ses portes

Découvrez le bureau du Premier ministre et les coulisses du gouvernement fédéral

